Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260127-2701202606-DE

Ville de Briec

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRIEC DE L'ODET

Séance du
27 Janvier 2026

N°27.01.2026.06

OBJET :

Marché de rénovation des toitures des salles de sports (tennis et Fanch Rolland) : avenants

Date de convocation :
21 janvier 2026

Nombre de Conseillers :	
Conseillers en exercice :	29
Conseillers absents :	10
Nombre de pouvoirs :	7

Vote :	
Pour :	26
Abstention :	0
Contre :	0

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept janvier à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thomas FEREC, Maire

Etaient présents : M FEREC Thomas, Mme ZARADER Valérie, M PERINAUD Jean-Claude, Mme DAO Aurélie, M LE MEN Bruno, Mme GUILLOU Laurette, M CAUGANT Jean-Pierre, Mme COCOUAL Marie-Laure, Mme MOLARET Solange, M GUYADER Ronan, Mme LE GALL Laurianne, M CLOAREC Jean-Paul, Mme ROHOU Céline, Mme DUMOULIN Murielle, M CAM LE NY Maël, M ALLAIN Frédéric, Mme COURTOIS Sophie, M PERROT Jean-Claude, Mme HUGONNET Gwénaëlle.
Etaient absents excusés : M NIHOUARN Raymond, M GESTIN Philippe, Mme GOURHANT Nathalie, M GAKIERE Fabrice, Mme LE ROY Anne-Sophie, Mme MICHAUD Sabine, M PETIT Frédéric, M AUBIN David, M LE GUYADER Stéphane, Mme ROMÉ Cindy.
Pouvoirs :
M NIHOUARN Raymond donne pouvoir à M CAUGANT Jean-Pierre
M GESTIN Philippe donne pouvoir à M FEREC Thomas
Mme GOURHANT Nathalie donne pouvoir à Mme DUMOULIN Murielle
Mme LE ROY Anne-Sophie donne pouvoir à M GUYADER Ronan
Mme MICHAUD Sabine donne pouvoir à M Jean-Claude PERINAUD
M PETIT Frédéric donne pouvoir à Mme Valérie ZARADER
M AUBIN David donne pouvoir à Mme HUGONNET Gwénaëlle

M LE MEN Bruno a été élu secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que les travaux de rénovation de la toiture de la salle omnisports F. ROLLAND et de la salle de Tennis couvert comprennent :

- Rénovation totale des toitures, y compris les renforcements de structure des charpentes nécessaires à la mise en place d'une centrale photovoltaïque.
- Adaptation et mise à niveau des systèmes de sécurité et d'accessibilité en toiture.
- Rénovation des éclairages du plateau sportif et du dojo de la salle F. ROLLAND et du plateau sportif de la salle de Tennis couvert.
- Démolition du bâtiment-couloir liant la salle F. ROLLAND et le Tennis couvert.

Le marché de travaux comprend 06 lots et a été attribué comme suit :

- Le Conseil Municipal a attribué les lots 1, 2, 4, 5 et 6 par délibération du 13 novembre 2024
- Le Conseil Municipal a attribué le lot 3 + avenant n°1 au lot 1 (fondations de l'escalier) par délibération du 20 décembre 2024
- Le Conseil Municipal a validé un avenants n°1 au lot 02 CHARPENTE BOIS (capotages extérieurs d'éléments de charpente) et un avenant n°1 au lot 04 relatif à l'option de système de gestion de l'éclairage par délibération du 06/03/2025
- Le Conseil Le Conseil Municipal a validé un avenant n°02 au lot 04 - Electricité CFO/CFA (5 luminaires LED du vestiaire DOJO + 2 sirènes SSI) par délibération du 17/06/2025
- Le Conseil Municipal a validé un l'avenant N°2 au lot 2 (Charpente bois/Couverture) pour un montant total de – 858,69 € HT au bénéfice de l'entreprise PCB par délibération du 30/09/2025.

Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260127-2701202606-DE

- Le Conseil Municipal a validé un avenant N°3 au lot 2 (CHARPENTE BOIS / COUVERTURE) pour un montant total de +4 129,00 € HT au bénéfice de l'entreprise EMG et un avenant N°1 au lot 6 (PLATRERIE/PEINTURE) pour un montant total de +1 467,22 € HT au bénéfice de l'entreprise RODRIGUEZ-GEGO par délibération du 12/11/2025.
- Le Conseil Municipal a validé un avenant N°4 au lot 2 (CHARPENTE BOIS / COUVERTURE) pour un montant total de +9 030,00 € HT au bénéfice de l'entreprise SMAC par délibération du 16/12/2025.

Aussi, le récapitulatif des modifications apportées au marché initial est le suivant :

HT	LOT 1	LOT 2	LOT 3	LOT 4	LOT 5	LOT 6	TOTAL
MI	**105 000,00**	**865 275,69**	**25 027,07**	**62 717,66**	**49 949,93**	**21 036,77**	1 129 007,12
Av. N°1	2 500,00	8 692,13	_	8 147,00	_	1 467,22	20 806,35
Av. N°2	_	- 858,69	_	2 898,44	_	_	2 039,75
Av. N°3	_	4 129,00	_	_	_	_	4 129,00
Av. N°4	_	9 030,00	_	_	_	_	9 030,00
MI+A	107 500,00	886 268,13	25 027,07	73 763,10	49 949,93	22 503,99	1 165 012,22
	+2%	+2%	+0%	+18%	+0%	+7%	+3%

Nouveaux avenants :

En cours de chantier, il parait opportun de valider les travaux modificatifs suivants :

- **Avenant N°5 au lot N°02 :** pour un montant total de **8 337,60€ HT** au bénéfice de l'entreprise **SMAC-PCB**, comprenant les travaux suivants :
  Salle F. ROLLAND :
  - Découpe + habillage + étanchéité bardage existant
  - Reprise jonction toiture ardoise/élévation existante, reprise complète gouttière Zinc + habillage périphérique, reprise des rives et ardoises dégradées

- **Avenant N°6 au lot N°02 :** pour un montant de **32 410,28 € HT** au bénéfice de l'entreprise **SMAC-PCB**, comprenant les travaux suivants :
  Salle F. ROLLAND :
  - Remplacement de la totalité de la couverture en ardoises du hall d'entrée principale

- **Avenant N°1 au lot N°05 :** pour un montant de **1 970,23 € HT** au bénéfice de l'entreprise **SANITHERM**, comprenant les travaux suivants :
  Salle F. ROLLAND :
  - Remplacement du flexible d'alimentation gaz, remplacement du conduit d'évacuation des gaz de combustion du radiant de chauffage du vestiaire du DOJO ; et remplacement du conduit de rejet de l'extracteur d'air du DOJO

Montant du marché Lot 5 initial	49 949,93 € HT
Montant du marché Lot 5 après avenants	51 920,16 € HT + 04 %

- **Avenant N°2 au lot N°06 :** pour un montant de **4 285,30 € HT** au bénéfice de l'entreprise **RODRIGUEZ/GEGO**, comprenant les travaux suivants :
  Salle F. ROLLAND :
  - Dépose et reconstruction de gaines techniques de ventilation nécessaires pour renforcement de charpente

Montant du marché Lot 5 initial	21 036,77 € HT	
Montant du marché Lot 5 après avenants	26 789,29 € HT	+ 27 %

Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260127-2701202606-DE

Bilan des modifications apportées au marché initial (en € HT)

	LOT 1	LOT 2	LOT 3	LOT 4	LOT 5	LOT 6	TOTAL (HT)
MARCHE INITIAL	**105 000,00 €**	**865 275,69 €**	**25 027,07 €**	**62 717,66 €**	**49 949,93 €**	**21 036,77 €**	1 129 007,12 €
AVENANT N°1	2 500,00 €	8 692,13 €		8 147,00 €	1 970,23 €	1 467,22 €	22 776,58 €
AVENANT N°3		4 129,00 €					4 129,00 €
AVENANT N°4		9 030,00 €					9 030,00 €
AVENANT N°5		8 337,60,30 €					8 337,60 €
AVENANT N°6		32 410,28 €					32 410,28 €
TOTAL MI + A (HT)	107 500,00 €	927 016,01 €	25 027,07 €	73 763,10 €	51 920,16 €	26 789,29 €	1 212 015,63 €
	+2%	+7%	+0%	+18%	+4%	+27%	+7%

Montant du marché initial	1 129 007,12 € HT
Montant du marché après avenants	1 212 015,63 € HT +7 %

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la CAMPA du 06 janvier 2026
Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission urbanisme, aménagement, travaux du 12 janvier 2026

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du dossier et délibéré, décide à l'unanimité :

1. De valider l'avenant N°5 au lot N°02 : pour un montant total de 8 337,60€ HT au bénéfice de l'entreprise SMAC-PCB ;
2. De valider l'avenant N°6 au lot N°02 : pour un montant de 32 410,28,00 € HT au bénéfice de l'entreprise SMAC-PCB ;
3. De valider l'avenant N°1 au lot N°05 : pour un montant de 1 970,23 € HT au bénéfice de l'entreprise SANITHERM ;
4. De valider l'avenant N°2 au lot N°06 : pour un montant de 4 285,30 € HT au bénéfice de l'entreprise RODRIGUEZ/GEGO ;
5. D'autoriser M. le Maire à signer tout document en lien avec ces avenants.

Fait et délibéré le 27 Janvier 2026

Pour extrait conforme
Le Maire,
Thomas FEREC

MAIRIE DE BRIEC de l'ODET
29510 (Finistère)